



OBJET DU CRÉDIT

Financement des loyers impayés, des dettes locatives et frais de contentieux divers liés au logement, sous réserve de la mobilisation des dispositifs de droit commun chaque fois que possible, lorsque les locataires sont dans une dynamique de recherche de solution, sauf cas de mauvaise foi avérée.

Microcrédit réalisé avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre

BÉNÉFICIAIRES

Tous locataires de bailleurs privés ou publics des régions Bretagne et Pays de la Loire dont la situation d'impayés résulte d'une situation personnelle financièrement dégradée liée à un contexte spécifique (notamment pour les salariés intérimaires ou en CDD, demandeurs d'emploi, au RSA et minima sociaux,...etc.) ou faisant suite à un accident de la vie (décès, maladie, divorce, handicap...etc.).

CARACTÉRISTIQUES DU CRÉDIT

Prêt compris entre **300 € et 2500 €** à 1,40 % sur 6 à 48 mois
Pas de frais de dossier ni assurance.

ADHÉSION ASSOCIATION

Il est demandé une cotisation aux emprunteurs, sous la forme d'une adhésion à l'association Parcours Confiance.
Microcrédits <= 1000 € : 10 € d'adhésion
Microcrédits > 1000 € : 20 € d'adhésion
Possibilité de majorer le montant du microcrédit de la cotisation pour ne pas pénaliser les bénéficiaires des microcrédits.

— mentions légales —

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Exemple à titre indicatif et non contractuel pour un microcrédit «loyers impayés» de 2000€ sur 24 mois à 1,40%, pour une mensualité de 84,55€. TAEG de 2,39%, et intégrant une adhésion à l'association de 20€. Montant total dû par l'emprunteur : 2029,20€.